



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MAI 2026

N° C07_05_2026_24 - Reprise en régie de l'activité de l'association « Les enfants d'Abord » structure Multi-accueil basée à Mougon - Aigondigné au 1er septembre 2026

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
86	79	2	80	5

Pour : 80	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 1
-----------	----------------	------------	------------------------

Sans participation de Monsieur Thierry YOU

Date de convocation : 30 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le sept mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle de la Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, AUDÉ Laurent, BALLAND Cyril, BARRÉ Daniel, BAUDRY Patrice, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BETTELI Géralde, BIET Christelle, BLAUD Philippe, BON Fabienne, BONNAUD Stéphane, BONNIN Jean-Marie, BOUYER Nadia, BRENET François, BRETONNIER Pascal, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BROSSET Valérie, BRUNET Sylvie, BAUDRIT Isabelle, CHAILLER Catherine, DUCOURTIEUX Jean-Claude, CHESNEAU Etienne, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, COYAU David, DELEZAY Gaëtan, DENOEL-MAZOYER Sylvie, ÉMERIT Christian, FERRE Pascal, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, MOREAU Olivier, GALIGAZON David, GAYET Olivier, GIRAUD Mélodie, GRIFFAULT Sylvain, HERISSE Mathieu, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, INGRAND Emmanuel, LARGEAU Vanessa, LEON-HENRI Aurélie, LEQUIEN Ryan, LONGEAU Daniel, LUSSEAU Christian, MACAUD Isabelle, MAGNAN Jean-Christophe, MANGUY Fabienne, MANN Grégory, MERCIER Sébastien, MARQUET Pierrick, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, MORIN Christine, MORIN Patrick, NEE Nicole, OUVRARD Émilie, PAGENEAU Liliane, PALLUAU Vincent, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POIRIER Gilles, QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, SUIRE Rudy, THELLIER Odile, VICHIT Luc, VINATIER Christine, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BEURET Lucie (pouvoir donné à ÉMERIT Christian), GUÉRY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

CHASSIN Julien, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, LEVASSEUR Dominique, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme PELTIER

Reprise en régie de l'activité de l'association « Les enfants d'Abord » structure Multi-accueil basée à Mougon - Aigondigné au 1er septembre 2026

Vu les statuts de la communauté de communes Mellois en Poitou ;

Vu la délibération n°C19_12_2024_08 du conseil communautaire du 19 décembre 2024 relative à la transformation des haltes-garderies communautaires en multi-accueils collectifs (petites crèches) et à l'évolution de l'offre d'accueil du jeune enfant à compter du 1er avril 2025 ;

Vu la délibération n°C03_07_2025_02 du conseil communautaire du 3 juillet 2025 relative à la continuité de service par la reprise de l'activité associative "Les enfants d'Abord" d'Aigondigné, structure Multi-Accueil (SMA) ;

La communauté de communes Mellois en Poitou exerce la compétence relative à la construction, l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'animation des équipements dédiés à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse, ainsi que le soutien à la parentalité.

À ce titre, elle assure la gestion de structures d'accueil collectif de la petite enfance sur le territoire, avec :

- trois multi-accueils en gestion directe (Brioux-sur-Boutonne, Chef-Boutonne et Sauzé-entre-Bois) ;
- deux multi-accueils associatifs en gestion indirecte (Melle et Aigondigné).

Dans ce cadre, elle soutient les structures associatives de la petite enfance qui s'inscrivent dans les orientations du projet éducatif de territoire (PEDT) et du contrat territorial global (CTG).

L'association « Les enfants d'Abord », structure multi-accueil basée à Aigondigné, bénéficie d'un soutien financier de la communauté de communes à hauteur de 23 000 € (montant réévalué en septembre 2025). Elle a toutefois rencontré des difficultés de gestion liées notamment au statut des parents employeurs.

Par délibération du 3 juillet 2025, la communauté de communes s'est prononcée sur le principe d'une reprise de l'activité en régie, avec transfert du personnel, initialement prévue à compter du 1er janvier 2026.

Afin de permettre le recrutement des agents nécessaires et de garantir la continuité du service dans de bonnes conditions, il est proposé de reporter cette reprise en régie au 1er septembre 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER le report de la reprise de l'activité de l'association "Les enfants d'Abord" d'Aigondigné par la communauté de communes au 1er septembre 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président